

Jalons pour préparer une restructuration du SGEC-L dans le paysage éducatif libanais en plein changement.

Père Charbel Batour, S.J.

Le 03.10.2019

Quand j'ai reçu un coup de fil des organisateurs me demandant d'intervenir au Colloque d'aujourd'hui sur un sujet concernant le SGEC-L (Secrétariat Général des Écoles Catholiques au Liban) et sa restructuration, j'ai aussitôt accepté la demande sans réaliser ce que cela impliquerait vraiment. En prenant le temps de creuser davantage la question proposée, j'ai eu des hésitations et des craintes à ce propos. Que puis-je dire sur un sujet aussi complexe ? Comment parler d'une réforme du SGEC-L étant, moi-même, au cœur de l'action de son Conseil Exécutif ? Comment échapper à une spéculation intellectuelle qui n'aboutit pas à grand-chose ? Toujours est-il que le fait que les organisateurs aient pensé faire appel à quelqu'un pour proposer quelques jalons en vue de la restructuration du SGEC-L lève le voile sur un dysfonctionnement ou un manque ou bien une crise quelconque au sein de cette organisation. Pour cette raison, je vous invite à faire ensemble un effort de réflexion et d'autocritique à partir de ce que j'ai vu et vécu au sein même du SGEC-L à partir de l'année 2009 (l'année où la Compagnie de Jésus m'a nommé délégué de ses écoles au Liban auprès du SGEC-L). Ainsi, vais-je vous proposer 10 jalons qui serviront, je l'espère, à la réflexion et à l'action concernant la restructuration du SGEC-L.

1. Devant l'urgence de l'actualité, souvent nous n'arrivons pas à élaborer une vision cohérente pour l'avenir. J'ai l'impression que nous ne faisons que réagir par rapport à des décisions prises ou des événements qui surviennent dans le monde de l'éducation sans que nous ayons vraiment une vision claire et nette concernant l'avenir et la mission de l'Église dans le domaine des écoles. Pour cette raison, je crois qu'**un Conseil Stratégique serait à instaurer au sein du SGEC-L** pour penser l'avenir et réfléchir à des stratégies de planification, d'action et de développement. Qui seraient les membres de ce Conseil ? Des éducateurs, des directeurs d'écoles, des financiers et des juristes. Bien entendu, ce que je dis là n'est qu'une proposition rapide.
2. Vu l'expérience de ces deux dernières années au sein de notre communauté et compte tenu de la complexité des relations avec les différentes instances ecclésiales, **il faudrait revoir en détail la relation entre le SGEC-L et les autorités ecclésiales et redéfinir les rôles et l'autorité de ces deux composantes**. Nous ne pouvons plus continuer à nous disperser au niveau éducatif comme nous le faisons actuellement. Il n'est plus concevable que

chaque instance ou chaque évêque ait une vision éducative propre à lui-même sans tenir compte des autres. Il faudrait qu'il y ait une seule politique concernant les écoles catholiques au Liban, comme il faudrait respecter le principe de subsidiarité si cher à la doctrine sociale de l'Église.

3. Nous avons besoin d'une **équipe de relations publiques** qui reste en contact avec les instances du Ministère de l'Éducation, et qui puisse faire du lobbying auprès des législateurs et des décideurs en matière d'éducation nationale. La crise récente dans le secteur des écoles privées a montré l'urgence qu'il y aurait à constituer un réseau de relations avec les différentes instances du pays. Ce serait pour nous un bon moyen que notre voix soit entendue et qu'elle ait une influence réelle sur les décisions prises au niveau de l'éducation.
4. Nous avons besoin d'aborder les questions légales d'une manière plus efficace et plus productive. Un **Conseil Légal pourrait être fondé** pour suivre les questions juridiques, pour proposer des lois et pour prévenir les difficultés à venir. Jusqu'à ce jour, nous avons été lents à réagir et pas suffisamment prévoyants et efficaces. Il faudrait inverser cette réalité : étudier à fond les problèmes actuels liés à la loi et préparer une réforme à ce niveau. L'action ne doit pas être seulement réactive mais elle doit être surtout prévoyante. Si l'on nous donnait aujourd'hui la possibilité de proposer une ou plusieurs lois par exemple, quelle serait notre politique ? Comment y procéder ? Que proposer ?
5. Vu la complexité des questions économiques et de l'incapacité de l'État à soutenir l'enseignement privé, **il nous faudrait constituer un Fonds National Chrétien pour l'Éducation**. Cela impliquerait que toutes nos écoles adoptent une politique de transparence véritable au niveau de leur comptabilité et soient disposées à rendre des comptes (*accountability*). Il faudrait que le langage des chiffres et des finances soit bien ancré dans la mentalité des directeurs d'établissement. Nous ne pouvons pas constituer ce Fonds et garder la confiance des donateurs sans adopter les normes internationales en la matière : audit, comptabilité, redevabilité, etc. De ce Fonds dépendra l'avenir de l'enseignement catholique au Liban. Ce projet demanderait des études sérieuses pour définir les stratégies à adopter et pour les mettre en place.
6. Nous avons à **réélaborer un plan de formation pédagogique, humaine et spirituelle** qui serait proposé à tout le corps enseignant et aux responsables de nos institutions. Ce plan devrait être continuellement mis à jour et discuté avec l'ensemble des membres du SGEC-L. C'est à nous de définir nos besoins avant de négocier avec les universités et les facultés qui offrent un programme sérieux en matière d'éducation. Autrement dit, quel profil pédagogique, humain et spirituel exige-t-on d'une personne qui aurait la mission d'éduquer nos enfants et nos jeunes ?
7. Il faudrait **mener une réflexion stratégique sur la relation entre les différentes institutions éducatives chrétiennes**. Je pense que nous avons besoin de penser un plan de regroupement (*merge*) de certaines de nos institutions pour qu'elles soient viables et plus efficaces. À quoi bon avoir 300

écoles si la moitié de ces écoles ont du mal à fonctionner et ce, pour plusieurs raisons ? Je suis bien conscient que cette question est épineuse et je suis bien conscient que c'est un sujet qu'on n'aime pas aborder ! Pour ce faire, il faudrait un chef d'orchestre qui puisse distribuer les forces de l'Église en fonction des besoins réels du terrain. Nous nous retrouvons parfois dans des situations de concurrence entre des institutions d'un même quartier sans que personne ne puisse intervenir efficacement pour mieux harmoniser notre mission éducative. Dans certains pays, c'est l'évêque du diocèse qui joue le rôle de chef d'orchestre. Dans notre pays, qui le ferait ?

8. **Les membres du Comité Exécutif du SGEC-L devraient être à la tête des différentes instances** que je viens d'évoquer. Cela permettrait à chacun des membres de ce Comité de suivre de près les dossiers, de rendre compte de son action et de prendre une part active à la mission du SGEC-L. Jusqu'à maintenant, tout retombe sur le Secrétaire Général, ce qui est une tâche impossible. De toute évidence, cela nécessiterait que les membres de ce Comité soient disponibles pour porter avec le Secrétaire Général une telle responsabilité. Pour ce faire, il faudrait élire ses membres en fonction de leurs compétences et non pas nécessairement de leur représentation.
9. Il faudrait aussi que **les mécanismes d'élection ou de choix des responsables soient, si j'ose dire, plus démocratiques**. Au sein du SGEC-L, il n'y a ni pouvoir à briguer ni promotion ecclésiastique ou sociale à rechercher. Pour avoir accompagné le Comité Exécutif actuel, je puis vous assurer que c'est loin d'être un honneur d'assumer une responsabilité au sein du SGEC-L. C'est parfois une cause d'humiliation d'être au front. Vous savez plus que moi combien nous sommes critiqués dans les médias, voire ridiculisés. Combien l'essence même de notre mission est mal comprise et combien nous sommes confrontés à l'ingratitude générale.
10. Ce qui m'amène au dernier jalon que je voudrais proposer aujourd'hui. Nous avons vraiment à réfléchir à l'image que nous donnons de ou nous-mêmes dans les médias. Je suis bien conscient que l'image n'est pas nécessairement la réalité ou la vérité mais, dans un monde dominé par l'image, nous avons à bien penser et soigner la nôtre. Pour ce faire, il faudrait qu'il y ait au sein du SGEC-L une équipe **dont la tâche principale est la prise de parole en public** : sur les chaînes de télévision, de radios ou sur les réseaux sociaux pour expliquer, défendre et soutenir la cause des écoles catholiques dans notre pays.

Ce que je viens de vous proposer peut sembler, à certains égards, relever de la pure théorie mais il n'en demeure pas moins que ces balises peuvent réellement nous aider à amorcer une réflexion sérieuse sur la restructuration du SGEC-L. Il va sans dire que pour mettre en place ces différents jalons, qui sont loin d'être exhaustifs, il est nécessaire de montrer une réelle volonté d'action et de changement. Je vous remercie de votre attention et espère en débattre ultérieurement avec vous.